

DOSSIER DE PRESSE

11 juillet 2018

SIGNATURE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT RELATIVE AU CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST (ILE DE LA RÉUNION)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le président du TCO a signé cet après-midi la charte d'engagement du Contrat de Transition Ecologique

Rendez-vous était donné cet après-midi à 15h00 (heure de Paris), au Boulevard St Germain, par M. Sébastien Lecornu, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Transition écologique et solidaire, aux présidents des territoires retenus pour expérimenter les Contrats de Transition Écologique. C'est en effet, lors du Forum des CTE que le Secrétaire d'Etat a signé les premières chartes d'engagement avec les structures concernées, dont le Territoire de la Côte Ouest.



Accueil chaleureux de M. Joseph Sinimalé, Président du TCO par M. Sébastien Lecornu, Secrétaire d'Etat à la Transition Ecologique, au Forum des CTE

C'est donc aux côtés des présidents de la communauté de communes du pays Châtillonnais, de la communauté de communes du Montbardois, de la communauté de communes du Pont du Gard, de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, du conseil départemental de la Corrèze et du président de la communauté urbaine d'Arras, que **le président du TCO a signé avec l'Etat** cet après-midi à Paris, la charte d'engagement du Contrat de Transition Ecologique du Territoire de la Côte Ouest.



Signature de la charte d'engagement relative au Contrat de Transition Ecologique du TCO

Le TCO, un des 20 sites démonstrateurs

Le TCO fait partie des 20 sites démonstrateurs qui doivent valider la nouvelle démarche portée par Sébastien Lecornu. Autant de sites sur lesquels le Ministre souhaite voir l'Etat conclure un contrat de transition écologique cette année. Parmi ces 20 projets, certains sont plus avancés que d'autres. C'est notamment le cas de notre Communauté d'Agglomération.

Territoire de grande ambition, avec l'Ecocité comme signe de vitrine et de laboratoire tropical pour La Réunion, la France et l'international, le TCO a été choisi par l'Etat pour expérimenter cette nouvelle démarche.

Le choix du TCO par l'Etat en tant que site pilote de la transition écologique est en adéquation avec la conduite de la politique publique de la communauté d'agglomération qui place la durabilité (équilibre entre développement et protection de l'environnement) au centre de chaque projet et action de la collectivité locale, avec l'ambition de **produire une meilleure relation entre l'Homme, la Nature et la Ville.**

Parce que chaque territoire est unique, le CTE doit s'adapter aux spécificités de chacun

Cette nouvelle démarche permet de passer d'un système d'aide trop rigide, centralisé, lié à des appels à projet qui ne prenaient pas suffisamment en compte les particularités de chaque territoire (ville, campagne, littoral, montagne, outre-mer, etc.), à un soutien ciblé sur un espace particulier, avec ses contraintes, son histoire, ses besoins. **Chaque contrat sera unique, signé en fonction de ces données particulières.**

Le Secrétaire d'Etat insiste sur le caractère innovant de cette démarche dans laquelle les investisseurs privés s'impliquent. La transition écologique peut, selon lui, parfaitement s'appuyer sur un modèle économique qui ne fait pas uniquement appel à l'argent public.



DOSSIER DE PRESSE

Territoire hautement stratégique, le TCO porte à la fois les atouts et les faiblesses de son propre développement. L'agriculture historiquement en proie à de multiples crises, installée sur les meilleurs plateaux des bas et des hauts, reste vulnérable aux aléas climatiques. Berceau du peuplement de l'Île de La Réunion, la côte Ouest est la côte la plus prisée des touristes intérieurs et extérieurs. Son cadre de vie et ses paysages exceptionnels associés à un riche patrimoine muséal et naturel font la réputation de la microrégion. L'activité portuaire, en plein développement, impacte fortement le territoire par la création d'emplois indirects. Ainsi, l'Ouest garde son leadership sur ce positionnement local en matière de tourisme et d'économie portuaire et logistique. Toutefois, d'importantes disparités socio-économiques existent entre les communes du TCO et au sein de celles-ci, ainsi que des écarts importants entre les ménages.

Le TCO, sélectionné pour expérimenter la démarche du Contrat de Transition Ecologique

Territoire de grande ambition, avec l'Ecocité comme signe de vitrine et de laboratoire tropical pour La Réunion, la France et l'international, le TCO a été choisi par l'Etat pour expérimenter cette nouvelle démarche.

Le choix du TCO par l'Etat en tant que site pilote de la transition écologique est en adéquation avec la conduite de la politique publique de la communauté d'agglomération qui place la durabilité (équilibre entre développement et protection de l'environnement) au centre de chaque projet et action de la collectivité locale, avec l'ambition de **produire une meilleure relation entre l'Homme, la Nature et la Ville.**

Le TCO, un territoire ambitieux et innovant qui œuvre déjà en faveur de la transition écologique et solidaire

Le projet de territoire du TCO comporte des axes stratégiques qui concourent au respect des principes directeurs du développement durable en matière : de lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ; de préservation de la biodiversité, de protection des milieux et des ressources ; d'épanouissement de l'être humain ; de cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations ; de dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Le TCO s'est fixé des défis de développement durable à relever en vue : de renforcer l'attractivité du territoire ; de participer à la création d'emplois durables par l'activité économique ; de développer les conditions d'une mobilité pour tous ; d'être au plus près des usagers pour améliorer durablement le territoire ; de favoriser la mixité sociale par le logement ; de contribuer à l'épanouissement et au rayonnement du territoire ; et de disposer d'une administration performante.

Le Cœur d'agglomération du TCO (5 000 ha) est labellisé Territoire à énergie positive (TEPCV) et Territoire zéro déchet. Il est également labellisé Ecocité tropicale et insulaire. L'Ecocité du TCO, conçue dans le cadre d'une approche globale et intégrée, comporte trois éco-quartiers : Cœur de ville (Ville de la Possession) et ZAC Mail de l'océan (Ville du Port) qui sont en cours de réalisation, et un éco-quartier en devenir, celui de Cambaie Omega (Ville de Saint-Paul).

L'Ecocité est le berceau de l'innovation et une vitrine du laboratoire tropical pour La Réunion, la France et l'international. A cette fin, le TCO soutient et/ou porte des actions ambitieuses et innovantes dans les domaines :

- **de l'eau** avec VETSSE du Port et REUSE de Saint-Paul ; avec les projets d'amélioration des continuités hydrauliques (Hermitage, Ravine de la Plaine, Ravine Piton Defaud etc.)
- **des déchets** avec le projet Terres fertiles qui consiste à créer un nouveau substrats, aux propriétés équivalentes voire supérieures à celles de la terre végétale, à partir des fines de carrières, de déchets verts et de matériaux criblés pour économiser la terre des mi pentes et des hauts ; avec la création des Trokali qui favorise la réparation, la réutilisation et le remploi des objets (24 208 objets récupérés et 12 T à valoriser en 2017) ; avec le projet de construction d'une déchetterie mobile à Dos d'Ane, en complément d'un réseau très dense en termes de déchetteries ; avec les projets de réhabilitation des décharges du Port et de Cambaie ;
- **de la biodiversité** avec la mise en place du programme de gestion intégrée Mer / Littoral (GIML) ; avec le partenariat avec le Parc national sur le Cœur de Mafate labellisé Patrimoine mondial de l'UNESCO ; avec l'établissement du plan paysage de l'Ouest ; avec la poursuite des travaux du sentier littoral de Saint-Paul ; avec le projet de pré-verdissement de la carrière de Cambaie, avec le projet de réhabilitation de la carrière des Lataniers ;
- **de l'agriculture** avec la mise en place du programme Territoire rural des hauts de l'Ouest (TERH GAL OUEST) qui appuie les projets d'arboriculture, de vergers créoles diversifiés, de projet d'aquaculture multi trophique intégrée, qui favorise l'agrotourisme et la transformation ainsi que la valorisation les produits d'huiles essentielles (Géranium) ; avec le projet de développement d'une agriculture urbaine productive et sociale (Jardins partagés, d'insertion, cocagne etc..) au sein de l'Ecocité ;
- **des matériaux** avec la création d'une matériauthèque au sein du pôle d'aménagement et de construction durable (PACD) au Port ;
- **des transports et mobilités** avec la réalisation d'itinéraires privilégiés et mutualisés projetés (Aimé Césaire, Cœur de ville), supports de transports en commun en site propre (Etude Tram Ouest urbain et Réseau régional de transport guidé, Etude personnalisé aérien), de zones d'aménagement et de transition de transports (ZATT), de parkings relais (Ouverture de celui de Colimaçons à Saint-Leu, d'un point de correspondances à Château d'Eau à Trois Bassins) et de pôles d'échanges (livraison du PE de Saint-Gilles les Hauts, et ceux projetés sur la Saline, Cambaie..) ; avec la réalisation d'infrastructures cyclables confortant la marchabilité du territoire ; avec le projet d'identification des sentiers de randonnées pédestres en lien avec le patrimoine historique du TCO ; avec la poursuite des réflexions sur le développement des plans de déplacement des entreprises (PDE) et avec le soutien à la mise en place du PDU des communes de la Possession et du Port ;

- **de l'économie verte** en poursuivant les actions de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, avec la mise en place de la plateforme énergétique de rénovation énergétique (PTRE) du parc privé afin que les familles maîtrisent leur consommation d'énergie, avec l'acquisition de 4 véhicules électriques (VE) et de 5 vélos électriques pour un gîte ; avec l'acquisition d'un bus hybride ; avec la création de bornes solaires de recharge de VE ; avec le compteur de suivi énergétique des locaux du TCO ; avec l'étude sur le potentiel énergétique le développement des EnR de l'Ecocité etc..
- **de l'économie bleue** avec le projet de création d'un pôle des métiers de la mer, d'un lycée de la mer au Port en lien avec le centre d'apprentissage maritime et le Grand port maritime,
- **de l'économie sociale et solidaire (ESS)** avec l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi par des ateliers de chantiers d'insertion (ACI) dans le réemploi, l'agriculture biologique ; avec l'identification de 5 structures d'ESS porteuses d'initiatives innovantes qui présentent un potentiel d'activités et d'emploi pour le territoire : création d'espaces de travail collaboratifs sur l'artisanat et sur un mode différencié de consommation (Vrac), la création d'une crèche à vocation d'insertion professionnelle (les Marionnettes), la mise en place d'un atelier de prototypage et de confection (Ardarun) ; avec le soutien au projet de recyclerie de l'association ACCC (25 T d'objets vendus, 11 emplois d'insertion créés) ; avec le développement des partenariats avec les entreprises locales sur les notions de responsabilité sociale et environnementale (RSE) etc.
- **de l'écologie industrielle** avec l'établissement de la démarche d'écologie industrielle et territorialisée (DEIT) qui devra se pérenniser et l'établissement du schéma d'aménagement économique visant à moderniser les 19 ZA du TCO au sein desquelles 883 entreprises sont implantées ;
- **et de l'intelligence collaborative et numérique** avec l'opération Cœur de ville de la Possession qui a remporté, en février 2018, le 2^{ème} prix du concours des Outre-Mer Durables pour son action 2025 « J'imagine ma ville de demain » ; et qui a été lauréate le 24 avril 2018 du Grand prix « Développement durable » au Congrès mondial des îles remarquables qui s'est tenu aux Baléares ; avec la création du portail citoyen, le frontal de la plateforme vie quotidienne (CVQ) ; avec la formation des prestataires au e-tourisme ; avec le projet de village numérique d'ANSELLIA qui contribuera à la structuration des communautés d'acteurs, à la mise en réseau et à la réalisation d'une plateforme de données locales....

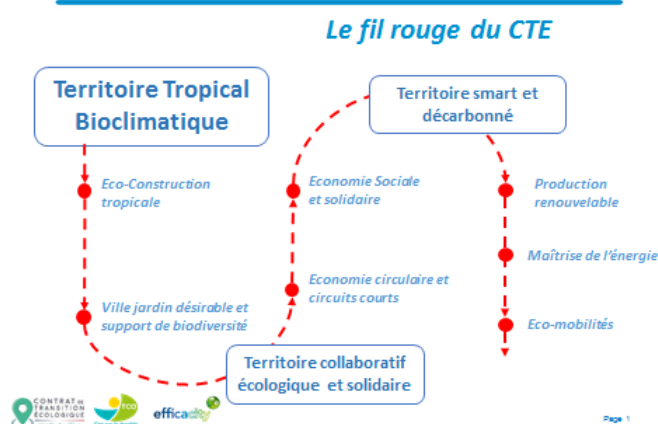
Cette liste concrète de projets, non exhaustive, montre à quel point l'innovation et la durabilité sont omniprésentes dans la stratégie du TCO en faveur de la transition écologique et solidaire.

Le fil rouge issu de la séquence d'initialisation du 7 juin 2018

Du 28 mai au 31 mai 2018, le TCO a organisé des rencontres bilatérales avec les maires, et des séances de travail associant les institutions, les organismes parapublics, les organisations socio-professionnelles et le monde économique. Ces réunions de travail ont permis d'établir le fil rouge du CTE et de recenser des projets concrets (publics et privés) pouvant être mis en œuvre dans les trois ans (H 2021). Ces réunions se sont soldées par le lancement de la séquence d'initialisation du CTE, le 7 juin 2018, sous la présidence de Monsieur Sébastien LECORNU, Secrétaire d'Etat de la Transition Ecologique.

Les trois axes stratégiques définis au CTE-TCO sont : le territoire tropical bioclimatique ; le territoire collaboratif écologique et solidaire ; et le territoire smart et décarbonné.

Une vision partagée et cohérente



Les attentes du TCO en matière de transition écologique et énergétique

Au-delà de la mise en valeur des bonnes méthodes et pratiques établies par les acteurs privés et publics, à travers le CTE, le TCO espère développer plus facilement les secteurs à forte valeur ajoutée et miser sur l'industrie, les énergies renouvelables, l'agriculture et biodiversité, l'économie circulaire et l'écologie industrielle, l'économie sociale et solidaire, et le numérique.

Parmi les priorités, le TCO envisage :

- a) **De renforcer et d'encourager la création de filières économiques d'excellence dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'écologie industrielle et de l'agriculture**

Le TCO veut accélérer les actions afin de faire émerger son territoire à énergie positive (TEPOS) et atteindre l'autosuffisance énergétique en favorisant la maîtrise de la consommation d'énergie notamment par la construction bioclimatique ; en limitant l'usage de la climatisation ; en diversifiant l'approvisionnement énergétique en promouvant la production des énergies renouvelables (Photovoltaïque, ETM/SWAC, Hydromaréthermie, méthanisation, hydrogène etc.) ; et en déployant le smartgrid.

Le TCO souhaite également poursuivre la démarche de l'écologie industrielle et territorialisée (DEIT) en s'appuyant sur son outil portuaire et ses zones d'activités économiques afin d'identifier les matériaux à recycler et valoriser ; d'améliorer la connaissance entre acteurs économiques et les mettre en synergie, de mutualiser les services et les moyens ; de transformer les contraintes (déchets) en opportunité tout en protégeant les milieux et en acquérant un avantage compétitif dans l'exportation de produits et solutions différenciées riches en emploi.

Le TCO compte poursuivre la promotion de l'agriculture urbaine de proximité et des circuits courts, en appuyant le projet de création de terres fertiles associé au projet de réutilisation des eaux usées (REUSE) de la Créole et au projet de valorisation des eaux traitées en sortie de station d'épuration (VETSSE) de la ville du Port.

- b) **De créer les conditions nécessaires pour que les entreprises investissent dans la recherche et développement (R&D) en matière d'aménagement urbain et de construction tropicale.**

Afin d'éviter l'isolement relationnel de ce jeune écosystème vis à vis de l'économie réunionnaise et du reste du monde, le TCO souhaite se doter d'un living-lab de l'aménagement et du bâti insulaire et tropical qui permettrait aux acteurs économiques de tester une idée, de formaliser un concept, et de passer à l'échelle. Le living-lab de l'Ecocité pourrait prendre forme par la construction du pôle d'aménagement et de construction durable (PACD) sur la Commune du Port, par la poursuite de l'aménagement du village numérique du TCO et l'association du tiers lieu (Maison créatrice de projets Cœur de ville) sur la commune de la Possession. A ce living-lab de la ville tropicale pourrait s'adosser une plateforme d'expérimentations et d'innovation, laquelle serait appuyée par un hub scientifique et des outils collaboratifs de capitalisation de la connaissance.

L'écosystème de R&D réunionnais associerait le monde universitaire régional – tel que l'école supérieure d'ingénieurs de la Réunion (ESIROI) et de l'océan Indien, l'école nationale supérieure d'architecture et des métiers de la Réunion (ENSAM), l'institut de l'image de l'océan indien (ILOI), et les start-up locales, à l'écosystème R&D de la transition urbaine au niveau national - tel que le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), le laboratoire Eiffel, l'école des mines et des ponts (Paris Tech), le CEREMA etc. – couplé avec l'ingénierie technique et financière de grands groupes (Vinci, Bouygues, Suez etc.).

La plateforme d'expérimentations et d'innovation serait le fer de lance de la professionnalisation et la structuration des entreprises ; permettrait le renforcement des compétences de rang mondial; et devrait assurer une meilleure visibilité du savoir-faire tropical réunionnais au plan national et international (notamment dans l'hémisphère sud).

- c) **Obtenir de la part de l'Etat des dérogations locales à certaines contraintes réglementaires pour faciliter la mise en œuvre des actions innovantes.**

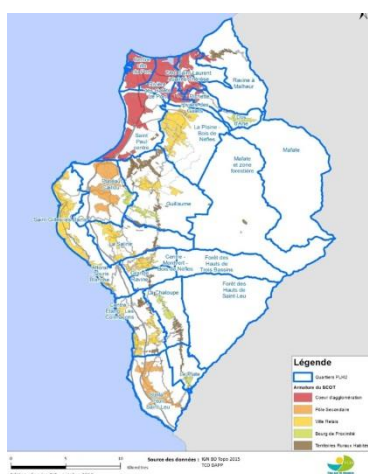
L'adaptation des procédures et normes là où elles s'avèrent nécessaires est une attente grandissante de la collectivité et des acteurs économiques notamment vis-à-vis du projet VETSSE porté par la ville du Port, financé par la Caisse des dépôts et des consignations, et qui permet d'économiser la ressource en eau sur le territoire le plus aride de la Réunion.

ANNEXES

Présentation du territoire Ouest

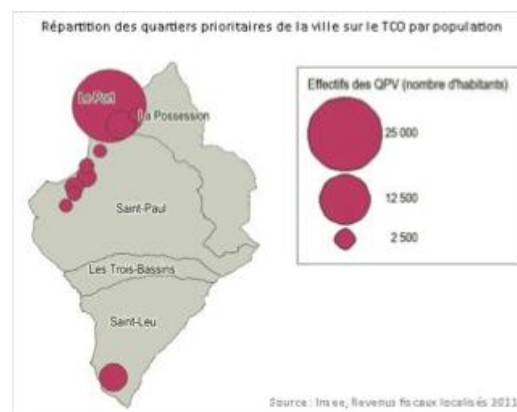
Le TCO est un territoire hautement stratégique grâce au port industriel et commercial, vecteur d'emplois, et seule porte d'entrée maritime des biens et marchandises de l'île. L'activité portuaire, en plein développement, impacte fortement le territoire par la création d'emplois indirects. Ainsi, l'Ouest garde son leadership sur ce positionnement local en matière de tourisme et d'économie portuaire et logistique. Toutefois, d'importantes disparités socio-économiques existent entre les communes du TCO et au sein de celles-ci, ainsi que des écarts importants entre les ménages. Les revenus sont plus élevés sur le TCO qu'à l'échelle du département grâce au poids de la ville de La Possession, avec des revenus variant du simple au double entre Le Port, ville moteur du développement économique et La Possession, ville résidentielle.

Le TCO comprend 25 quartiers à profils variés de plus de 10 000 habitants, ainsi qu'une armature urbaine et d'espaces de référence de cinq niveaux : le Cœur d'agglomération ; les pôles secondaires ; les villes relais ; les bourgs de proximité ; et les territoires ruraux habités (T.R.I.).



Le tissu urbain du TCO s'étend sur 14% de sa surface globale et constitue une source de conflits permanents avec l'espace agricole et naturel. Le foncier urbain, denrée rare dans un territoire très prisé, est donc devenu très cher au gré du développement des activités et des habitats. Le littoral, qui accueille 45% de la population, est le reflet des activités économiques, touristiques et commerciales qui s'y trouvent. Dans le même temps, 55% de la population, dispersée sur les mi-pentes et les Hauts, ne bénéficient pas des commodités du mode urbain. A l'horizon 2023, l'intensité urbaine sera augmentée par le projet urbain Ecocité notamment grâce à l'aménagement progressif d'une importante réserve foncière sur le secteur de la plaine de Cambaie (500 ha à urbaniser). Le TCO concentre 25% de la population réunionnaise et 50% de la population du bassin ouest réside à Saint-Paul. Le territoire est marqué par une forte densité de population sur le Centre-Ville du Port, et par un déséquilibre entre fonctions résidentielles (villes de la Possession et de Trois Bassins) et économiques (la ville du Port qui concentre 1/3 des emplois).

Globalement, le parc de logements est récent avec 88% du parc de logements construit après 1971. Le parc plus ancien se trouve dans la ville du Port où 16% datent d'avant 1971 ; contre seulement 6% à La Possession et 10% à Saint-Leu. Les ménages aux revenus modestes manquent de moyens pour améliorer leur habitat. La grande majorité des situations d'habitat indigne (7 000 logements) concerne les cases traditionnelles en bois sous tôle, essentiellement situées sur les bourgs des mi-pentes et des hauts, et en secteurs diffus. 2 465 signalements ont été notifiés en 2017 (secteurs prioritaires et guichet unique) dont 43% à Saint-Paul. Le TCO compte 10 quartiers Politique de la Ville (QPV) qui concentrent 55% du parc social public du territoire, essentiellement localisés sur le Cœur d'agglomération et les pôles secondaires. Le territoire mène un projet de renouvellement urbain d'importance sur la ville du Port (NPNRU Ariste Bolon).



Le TCO est également reconnu pour ses grands paysages composés de lagons, de pitons, de savanes, ravines et remparts, et aussi pour les plantations issues de la colonie, des usines sucrières et du « marronnage ». Les grands paysages de l'Ouest «frappent l'imagination» et attirent la reconnaissance nationale, voire internationale ; ce qui lui vaut l'obligation de préservation et de valorisation de ses espaces naturels. Le TCO porte à la fois les atouts et les faiblesses de son propre développement. L'agriculture historiquement en proie à de multiples crises, installée sur les meilleurs plateaux des bas et des hauts, reste vulnérable aux aléas climatiques. Berceau du peuplement de l'Île de La Réunion, la côte Ouest est la côte la plus prisée des touristes intérieurs et extérieurs. Son cadre de vie et ses paysages exceptionnels associés à un riche patrimoine muséal et naturel font la réputation de la microrégion.

